



SIEA

LE MOT DU PRESIDENT

L'eau est un bien précieux, une ressource essentielle à la vie et au développement de notre territoire. Elle est au cœur de notre santé, de notre économie, de notre environnement et de notre culture. Mais c'est un bien fragile que nous devons protéger.

C'est pourquoi il est impératif que notre syndicat, adopte une approche proactive et durable en matière de gestion de l'eau. Nous devons reconnaître que la protection de cette ressource vitale est une responsabilité partagée, impliquant à la fois tous les habitants de nos communes, les entreprises et les élus locaux.

En tant que syndicat intercommunal, nous avons un rôle crucial à jouer dans la préservation et la gestion responsable de nos ressources en eau. Cela signifie prendre des décisions en tenant compte des besoins présents, tout en préservant les capacités des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

L'assainissement qu'il soit individuel et collectif tient également un rôle majeur dans la préservation et la protection des ressources, le SPANC continuera d'assurer avec rigueur les contrôles de bon fonctionnement des installations existantes et la conformité des installations neuves.

Nous devons également veiller à ce que notre politique d'actions soit guidée par les principes de durabilité, d'équité et de transparence. Cela implique de continuer à investir dans le renouvellement de notre réseau, dans des infrastructures



modernes et efficaces, et de sensibiliser la population à l'importance de la conservation de l'eau.

Bien sûr il ne faut pas oublier le volet financier, et conserver le principe fondamental de « l'eau paye l'eau », pour continuer à proposer à nos abonnés, une eau potable de qualité à un coût maîtrisé, car ne l'oubliez pas « l'eau n'a pas de prix, mais elle a un coût ».

En conclusion, je vous appelle tous à vous engager pleinement dans la préservation et la gestion responsable de nos ressources en eau, et je remercie tout particulièrement l'ensemble des agents, qui œuvrent tous les jours au bon fonctionnement du syndicat, et les élus locaux qui nous permettent de valider les décisions nécessaires à sa pérennisation et sa modernisation.

Vincent BOUÉ

